
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION FOYER SOCIO-ÉDUCATIF DU COLLÈGE JEAN CHARCOT DANS LE CADRE DU PROJET FRANCO-ALLEMAND « L'ÉCOLE DU FLOW » ET HABILITATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION EN FIXANT LES CONDITIONS

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger – adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane

Étaient absents :

M. André Dioh
M. Jean-Jacques Um
Mme Marie Leclerc-Bruant
Mme Sandrine Chauvin-Brodin

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2311-7 ;

Vu le projet de convention à venir ;

Considérant l'engagement de l'association Foyer socio-éducatif du collège Jean Charcot dans les projets éducatifs et culturels à dimension internationale, notamment dans le cadre des échanges franco-allemands ;

Considérant qu'un groupe compris entre 15 et 17 élèves de 5^{ème} du collège et 2 enseignants ont été sélectionnés pour participer à la finale du concours franco-allemand « L'École du Flow » organisée le 21 mai 2026 à Mannheim ;

Considérant que ce projet, mené en partenariat avec un établissement scolaire de Rütten, a permis aux élèves de travailler autour de l'écriture et de l'enregistrement d'un rap sur le thème « Colombes de la paix » ;

Considérant qu'il s'agit d'un projet éducatif, culturel et citoyen favorisant l'ouverture internationale, l'apprentissage linguistique, la créativité artistique ainsi que les échanges interculturels ;

Considérant que, pour ce projet, le collège Jean Charcot a sollicité de la Ville une subvention de 840 € afin de contribuer au financement de ce déplacement ;

Considérant que cette participation constitue un vecteur de valorisation pour la Ville de Fresnes dans le cadre d'un événement franco-allemand d'envergure, médiatisé en France et en Allemagne ;

Considérant qu'en contrepartie de cette subvention, le groupe participera en se produisant sur scène lors d'un ou de plusieurs événements organisés par la Ville ;

Considérant que les conditions de cette contrepartie donnera lieu à la signature d'une convention à venir ;

Après avoir entendu l'exposé de Madame Sandra Graves-Payet, rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

À l'unanimité,

Article 1- Approuve le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 840 € à l'association Foyer socio-éducatif du Collège Jean Charcot dans le cadre de la participation des élèves à la finale du concours franco-allemand « L'École du Flow ».

Article 2 – Habilité Monsieur le Maire à signer la convention à venir avec ladite association pour en fixer les conditions.

Article 3 – Dit que la dépense sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet au budget primitif pour l'exercice 2026 (article 6574).

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

**HABILITATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE POUR SIGNER LA
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE PARIS POUR LE
DÉPLOIEMENT DU PRIX DES MORDUS DU MANGA**

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger – adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Étaient absents :

M. André Dioh
M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-29 ;

Considérant que la commune de Fresnes s'est toujours investie pour défendre la lecture publique et proposer des actions au sein de sa bibliothèque municipale ;

Considérant que le prix des *Mordus du manga* est une manifestation de la ville de Paris qui existe depuis 2009 dont l'objectif est de faire découvrir la culture manga au travers de diverses animations dans les bibliothèques participantes ;

Considérant que depuis l'année 2024, la Ville de Fresnes et la Ville de Paris collaborent autour d'un partenariat pour le prix des *Mordus du manga* ;

Considérant que le précédent partenariat est arrivé à son terme ;

Considérant que la Ville souhaite reconduire ce partenariat sur la saison 2026/2027 ;

Considérant que les modalités du partenariat restent identiques, à savoir :

- Mettre en place le prix dans son intégralité, c'est-à-dire les trois sélections proposées ;
- Promouvoir le prix auprès des lectrices et lecteurs, recueillir les votes, et communiquer les résultats au comité d'organisation ;
- Acquitter les droits patrimoniaux du kit de communication du prix des *Mordus du manga* ;
- Respecter les engagements de la charte d'usage du prix des *Mordus du manga* ;

Considérant que la Ville souhaite s'associer au prix pour la promotion du manga auprès d'un large public ;

Considérant que la Ville de Paris proposera ultérieurement une convention de partenariat qui fixera la manifestation ;

Considérant qu'il convient d'approuver ce partenariat et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte y afférent ;

Considérant que, sous réserve que les conditions substantielles du partenariat demeurent les mêmes, il est proposé d'habiliter Monsieur le Maire à signer les conventions annuelles à venir pour le déploiement du prix des mordus du manga pour la durée du mandat ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jérémie Picard, rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

À l'unanimité,

Article 1^{er}.- Habilité Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec la Ville de Paris pour le déploiement du prix des Mordus du manga pour les saisons 2026/2027, 2027/2028, 2029/2030, 2030/2031, 2031/2032 et tout acte à intervenir, y compris les éventuels avenants.

Article 2 – Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention, et tout acte à intervenir, y compris les éventuels avenants.

Article 3 - Dit que les dépenses seront constatées au budget municipal (fonction 313 – nature 6228).

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

RÉSILIATION DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION COORDINATION EAU ILE-DE-FRANCE

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger– adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Étaient absents :

M. André Dioh
M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

Vu la délibération n° 2023-47 en date du 8 juin 2023 portant adhésion de la Commune à l'association Coordination Eau Ile-de-France ;

Considérant que la Ville avait adhéré à l'association Coordination Eau Ile-de-France afin de bénéficier de son expertise dans son domaine d'activité ;

Considérant que la Ville que l'action de cette association n'a pas recouru à l'action de cette association ;

Considérant que dans un objectif global d'optimisation des dépenses, il est proposé au Conseil municipal de résilier l'adhésion de la Ville ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Richard Doms, rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

Par 27 voix pour - M. Christophe Carlier – Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger, M. Mostafa Sellak (représenté), Mme Marie-Line Thébaud (représentée), M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Luc Gonzil (représenté), Mme Lucie Brissonnet (représentée), M. Gérard Zoui, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Betty Adda, – **et 6 contre** - Mme Marie Chavanon (représentée), M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Sandrine Chauvin-Brodin (représentée), M. Arthur Mesmin.

Article 1 - Décide la résiliation de l'adhésion de la Commune à l'association Coordination Eau Ile-de-France.

Article 2 - Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant à effectuer tout acte d'application de la présente délibération.

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS EN GÉOTHERMIE (AGEMO) ET DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger – adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Était absent :

M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L. 2121-21, L. 2121-29 et L. 2121-33 ;

Vu les statuts de l'association de l'Association des maîtres d'ouvrage publics en géothermie (AGÉMO) ;

Considérant que, dès les années 80, la ville de Fresnes a mis en place une politique de maîtrise de l'énergie, avec la création de son réseau de chaleur permettant de valoriser l'énergie géothermale, ressource renouvelable accessible sur le territoire ;

Considérant que l'association des maîtres d'ouvrage public en géothermie (AGÉMO) est une association qui regroupe des Maîtres d'ouvrages et donneurs d'ordre public et ayant ou souhaitant réaliser un réseau de chaleur à base d'énergie géothermique,

Considérant que, depuis 1986, l'AGÉMO, en partenariat avec l'ADEME et l'ARENE, élabore de nombreux programmes d'études, de recherches, de développement : méthodes d'intervention dans les forages, lutte contre la corrosion, programme de développement ;

Considérant que la Ville a adhéré à cette association dès sa création, en 1986, et a résilié cette adhésion par la délibération n° 2020-76 du 30 septembre 2020, ayant alors privilégié une adhésion à l'association AMORCE ayant une vocation similaire, dont la résiliation est proposée par délibération de ce jour ;

Considérant qu'il est donc proposé que la Ville adhère à nouveau à l'AGÉMO dont l'accompagnement plus opérationnel correspond mieux aux besoins actuels de la Ville et de ses projets de développement ;

Considérant qu'il convient également de procéder à la désignation du représentant de la Ville au sein de cette association.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Nicolas Vinci, rapporteur,

Est candidat :

- Christophe Carlier, Maire

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

Par 28 voix pour - M. Christophe Carlier – Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Domsps, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger, M. Mostafa Sellak (représenté), Mme Marie-Line Thébaud (représentée), M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Luc Gonzil (représenté), Mme Lucie Brissonnet (représentée), M. Gérard Zoui, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Betty Adda, – **et 6 contre** - Mme Marie Chavanon (représentée), M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Sandrine Chauvin-Brodin (représentée), M. Arthur Mesmin.

Article 1 – Approuve l'adhésion de la Ville à l'association des maîtres d'ouvrage publics en géothermie.

Par 28 voix pour - M. Christophe Carlier – Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger, M. Mostafa Sellak (représenté), Mme Marie-Line Thébaud (représentée), M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Luc Gonzil (représenté), Mme Lucie Brissonnet (représentée), M. Gérard Zoui, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Betty Adda, – **et 6 abstentions** - Mme Marie Chavanon (représentée), M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Sandrine Chauvin-Brodin (représentée), M. Arthur Mesmin.

Article 2 – Désigne Monsieur Christophe Carlier, Maire, en tant que représentant de la Commune au sein de cette association.

Article 3 – Dit que la dépense correspondant à la cotisation est inscrite au budget communal.

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

RÉSILIATION DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE LEURS PARTENAIRES POUR LA GESTION DE L'ÉNERGIE, DES DÉCHETS, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT, DE LA PROPRETÉ, EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA PROTECTION DU CLIMAT (AMORCE)

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger – adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Était absent :

M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-29 et L. 2121-33 ;

Vu la délibération n° 2019-115 en date du 21 novembre 2019 portant adhésion de la Commune à l'association AMORCE ;

Considérant que la Ville avait adhéré à l'association AMORCE afin de bénéficier de son expertise dans le cadre de son contrat de concession de travaux publics de production et de distribution d'énergie calorifique ;

Considérant que la Ville que l'action de cette association n'a pas donné entière satisfaction ;

Considérant que dans un objectif global d'optimisation des dépenses, il est proposé au Conseil municipal de résilier l'adhésion de la Ville ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Nicolas Vinci, rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

Par 27 voix pour - M. Christophe Carlier – Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger, M. Mostafa Sellak (représenté), Mme Marie-Line Thébaud (représentée), M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Luc Gonzil (représenté), Mme Lucie Brissonnet (représentée), M. Gérard Zoui, Mme Betty Adda, – **1 voix contre** – M. Jean-Jacques Bridey – **et 6 abstentions** - Mme Marie Chavanon (représentée), M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Sandrine Chauvin-Brodin (représentée), M. Arthur Mesmin.

Article 1 - Décide la résiliation de l'adhésion de la Commune à l'association nationale des collectivités territoriales et leurs partenaires pour la gestion de l'énergie, des déchets, de l'eau et de l'assainissement, de la propreté, en faveur de la transition écologique et de la protection du climat.

Article 2 - Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant à effectuer tout acte d'application de la présente délibération.

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

ASSOCIATION AMICALE SPORTIVE DE FRESNES (AAS FRESNES) - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger- adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Était absent :

M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-21 et L. 2121-33 ;

Vu les statuts de l'Association Amicale Sportive de Fresnes, notamment son article 3 ;

Considérant que la Ville de Fresnes est membre de l'Association Amicale Sportive de Fresnes (A.A.S.F) ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la désignation de l'élu représentant la Commune au sein de l'A.A.S.F ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur,

Est candidat :

- M. Jordan Vérin-Galea

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

Par 28 voix pour - M. Christophe Carlier – Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Domsps, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger, M. Mostafa Sellak (représenté), Mme Marie-Line Thébaud (représentée), M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Luc Gonzil (représenté), Mme Lucie Brissonnet (représentée), M. Gérard Zoui, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Betty Adda, – **et 6 abstentions** - Mme Marie Chavanon (représentée), M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Sandrine Chauvin-Brodin (représentée), M. Arthur Mesmin.

Article unique – Monsieur Jordan Vérin-Galea est désigné en qualité de représentant du Conseil municipal au sein de l'Association Amicale Sportive de Fresnes.

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

**COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) –
DÉSIGNATION DES MEMBRES**

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger– adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Était absent :

M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1413-1, L. 2121-33 et L. 2121-33 ;

Vu la délibération n° 2003 - 48 du 27 mars 2003 portant création de la commission consultative des services publics locaux ;

Considérant que la Commune a mis en place une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) qui dispose de compétences de conseils et de propositions pour l'amélioration des services publics locaux, d'examen des rapports et bilans d'activité des services publics délégués et consultative sur tout projet de délégation de service public ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la désignation des nouveaux membres de cette commission ;

Considérant que compte tenu du domaine restreint d'intervention de la CCSPL, actuellement limité au service public du réseau de chaleur par la géothermie, il est proposé de fixer à 8 le nombre maximal de membres à savoir :

- 4 conseillers municipaux ;
- 2 représentants des copropriétaires de résidences raccordées au réseau de chaleur par géothermie ;
- 2 représentants des locataires de résidences raccordées au réseau de chaleur par géothermie ;

Considérant qu'il est proposé de procéder dans un premier temps à la désignation des représentants du conseil municipal, et de désigner les représentants des copropriétaires et des locataires lors d'une séance ultérieure ;

Considérant que les représentants du Conseil municipal sont désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur,

Sont candidats :

- M. Richard Doms ;
- Mme Sandrine Aubert ;
- M. Laurent Hornsperger ;
- Mme Marie Leclerc-Bruant ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

À l'unanimité,

Article 1 – Monsieur Richard Doms, Madame Sandrine Aubert, Monsieur Laurent Hornsperger et Madame Marie Leclerc-Bruant sont désignés en qualité de membres représentant le Conseil municipal au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ÉNERGIE - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger – adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Était absent :

M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L. 2121-21, L. 5219-1 ;

Vu la délibération du 30 septembre 2016 du Conseil Métropolitain portant création de la Commission Consultative sur l'Énergie ;

Vu la délibération du 17 décembre 2021 du Conseil Métropolitain portant mise à jour et modification de la composition de la Commission Consultative sur l'Énergie ;

Vu la délibération du Conseil Métropolitain du 16 décembre 2022 portant mise à jour de la composition de la Commission consultative sur l'énergie et modification des représentants de la Métropole du Grand-Paris ;

Considérant que la Métropole du Grand Paris définit et met en œuvre des programmes d'action en vue de lutter contre la pollution de l'air et de favoriser la transition énergétique, notamment en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments et en favorisant le développement des énergies renouvelables et celui de l'action publique pour la mobilité durable ;

Considérant que le Conseil métropolitain a procédé à la création de la Commission Consultative sur l'Énergie ;

Considérant que les missions de cette commission sont de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter l'échange de données et d'examiner le projet de schéma directeur des réseaux de distribution d'énergie métropolitains, préalablement à son adoption ;

Considérant qu'en tant qu'autorité gestionnaire d'un réseau de chaleur, la Ville doit être représentée au sein de la Commission Consultative sur l'Energie ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la désignation de l'élu représentant de la Ville au sein de cette commission ;

Après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur,

Est candidat :

- M. Richard Domsps

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

Par 28 voix pour - M. Christophe Carlier – Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Domsps, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger, M. Mostafa Sellak (représenté), Mme Marie-Line Thébaud (représentée), M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Luc Gonzil (représenté), Mme Lucie Brissonnet (représentée), M. Gérard Zoui, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Betty Adda, – **et 6 abstentions** - Mme Marie Chavanon (représentée), M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Sandrine Chauvin-Brodin (représentée), M. Arthur Mesmin.

Article unique – Désigne Richard Doms, membre du conseil municipal, en qualité de délégué au sein de la Commission Consultative de l'Energie.

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF « SUD PARIS SOLEIL » -
DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT**

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger- adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Était absent :

M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-21 et L. 2121-33 ;

Vu les articles L. 231-1 à L. 231-8 du code de commerce, applicables aux sociétés à capital variable ;

Vu la délibération n° 2021-25 du 22 mars 2021 portant adhésion et prise de participation au sein de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) « Sud Paris Soleil » ;

Vu les statuts de la SCIC « Sud Paris Soleil » ;

Considérant que la ville de Fresnes est actionnaire de la SCIC « Sud Paris Soleil » et qu'elle est, à ce titre, représentée au sein de son assemblée générale par un représentant élu par le Conseil municipal ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau représentant de la Ville au sein de cette instance ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur,

Est candidate :

- Madame Sandrine Aubert

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

Par 28 voix pour - M. Christophe Carlier – Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger, M. Mostafa Sellak (représenté), Mme Marie-Line Thébaud (représentée), M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Luc Gonzil (représenté), Mme Lucie Brissonnet (représentée), M. Gérard Zoui, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Betty Adda, – **et 6 abstentions** - Mme Marie Chavanon (représentée), M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Sandrine Chauvin-Brodin (représentée), M. Arthur Mesmin.

Article unique – Madame Sandrine Aubert est désignée en qualité de représentante du Conseil municipal au sein de l'assemblée générale de la société coopérative d'intérêt collectif « Sud Paris Soleil ».

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

COMITÉ LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES DU VAL-DE-BIÈVRE (CLLAJ) - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉANT

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger – adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Était absent :

M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-21 et L. 2121-33 ;

Vu le circulaire interministérielle n° 383 en date du 29 juin 1990 et notamment son article III ;

Considérant que la ville de Fresnes est membre du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes du Val-de-Bièvre (CLLAJ) ;

Considérant que, du fait du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de désigner un représentant titulaire de la Commune et son suppléant au conseil au sein de cette structure ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur,

Sont candidats :

- Au poste de délégué titulaire : M. Jordan Vérin-Galea
- Au poste de déléguée suppléante : Mme Sandra Graves-Payet

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

Par 28 voix pour - M. Christophe Carlier – Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Domsps, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger, M. Mostafa Sellak (représenté), Mme Marie-Line Thébaud (représentée), M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Luc Gonzil (représenté), Mme Lucie Brissonnet (représentée), M. Gérard Zoui, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Betty Adda, – **et 6 abstentions** - Mme Marie Chavanon (représentée), M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Sandrine Chauvin-Brodin (représentée), M. Arthur Mesmin.

Article unique – Monsieur Jordan Vérin-Galea est désigné en qualité de représentant titulaire et Madame Sandra Graves-Payet est désignée en qualité de suppléante au sein du CLLAJ Val-de-Bièvre.

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

ASSOCIATION DE PRÉVENTION SOINS ET INSERTION (APSI) - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger- adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Était absent :

M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-21 et L. 2121-33 ;

Vu les statuts de l'Association de Prévention Soins et Insertion (A.P.S.I) ;

Considérant que la ville de Fresnes est membre de l'A.P.S. I ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la désignation d'un délégué de l'assemblée communale au sein de l'assemblée générale de l'A.P.S.I ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur,

Est candidate :

- Mme Dalila Ouari

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

Par 28 voix pour - M. Christophe Carlier – Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger, M. Mostafa Sellak (représenté), Mme Marie-Line Thébaud (représentée), M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Luc Gonzil (représenté), Mme Lucie Brissonnet (représentée), M. Gérard Zoui, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Betty Adda, – **et 6 abstentions** - Mme Marie Chavanon (représentée), M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Sandrine Chauvin-Brodin (représentée), M. Arthur Mesmin.

Article unique : Madame Dalila Ouari est désignée en qualité de représentante de la Commune au sein de l'assemblée générale de l'Association de Prévention Soins et Insertion.

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

MAISON COMMUNE DES ADDICTIONS DES TROUBLES MENTAUX ET DE LA SANTÉ 94 OUEST (MCATMS) - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger- adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Était absent :

M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-21 et L. 2121-33 ;

Vu les statuts de l'association Maison Commune des Addictions des Troubles Mentaux et de la Santé 94 Ouest (MCATMS) ;

Considérant que la ville de Fresnes est membre de l'association MCATMS ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la désignation d'un délégué de l'assemblée communale au sein de la MCATMS ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur,

Est candidate :

- Madame Dalila Ouari

Par 28 voix pour - M. Christophe Carlier – Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger, M. Mostafa Sellak (représenté), Mme Marie-Line Thébaud (représentée), M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Luc Gonzil (représenté), Mme Lucie Brissonnet (représentée), M. Gérard Zoui, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Betty Adda, – **et 6 abstentions** - Mme Marie Chavanon (représentée), M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Sandrine Chauvin-Brodin (représentée), M. Arthur Mesmin.

Article unique – Madame Dalila Ouari est désignée en qualité de représentante de la Commune au sein de la Maison Commune des Addictions des Troubles Mentaux et de la Santé 94 Ouest.

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

CENTRE HUBERTINE AUCLERT- DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger- adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Était absent :

M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-21 et L. 2121-33 ;

Vu les statuts du centre Hubertine Auclert ;

Considérant que la ville de Fresnes est membre du centre Hubertine Auclert ;

Considérant que l'Assemblée générale du centre Hubertine Auclert est composée des représentants des personnes morales membres de l'association ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la désignation d'un délégué de l'assemblée communale au sein de l'assemblée générale du centre Hubertine Auclert ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur,

Est candidate :

- Mme Sandra Graves-Payet

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

Par 28 voix pour - M. Christophe Carlier – Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger, M. Mostafa Sellak (représenté), Mme Marie-Line Thébaud (représentée), M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Luc Gonzil (représenté), Mme Lucie Brissonnet (représentée), M. Gérard Zoui, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Betty Adda, – **et 6 abstentions** - Mme Marie Chavanon (représentée), M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Sandrine Chauvin-Brodin (représentée), M. Arthur Mesmin.

Article unique : Madame Sandra Graves-Payet est désignée en qualité de représentante de la Commune au sein du centre Hubertine Auclert.

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

SOCIÉTÉ DES GRANDS PROJETS – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉANT

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger– adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Était absent :

M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-21 et L. 2121-33 ;

Vu la loi n° 2010-597 modifiée du 3 juin 2010 relative au Grand Paris ;

Vu le décret n° 2010-756 modifié du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris ;

Vu l'arrêté du Préfet de la région d'Ile-de-France du 19 mars 2024 relatif à la liste nominative du Comité Stratégique de la Société des Grands Projets ;

Considérant que la Société du Grand Paris est un établissement public industriel et commercial qui a été créé par la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 et dont les statuts ont été fixés par le décret n° 2010-756, en date du 7 juillet 2010 ;

Considérant que la loi n° 2023-1269, en date du 27 décembre 2023, a modifié la loi de 2010 et a, notamment, renommé cet établissement public, « Société des Grands Projets » ;

Considérant qu'en sa qualité de commune signataire du contrat de développement territorial « Campus Science et Santé », la ville de Fresnes est membre de la Société des Grands Projets ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au sein du comité stratégique de la Société du Grand Paris ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur,

Sont candidats :

- Au poste de représentant titulaire : M. Christophe Carlier, Maire
- Au poste de représentant suppléant : M. Richard Domsps

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

Par 28 voix pour - M. Christophe Carlier – Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Domsps, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger, M. Mostafa Sellak (représenté), Mme Marie-Line Thébaud (représentée), M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Luc Gonzil (représenté), Mme Lucie Brissonnet (représentée), M. Gérard Zoui, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Betty Adda, – **et 6 abstentions** - Mme Marie Chavanon (représentée), M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Sandrine Chauvin-Brodin (représentée), M. Arthur Mesmin.

Article unique – Monsieur Christophe Carlier, Maire, est désigné en qualité de représentant titulaire et Monsieur Richard Domsps est désigné en qualité de représentant suppléant au sein du Comité stratégique de la Société des Grands Projets.

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

ASSOCIATION ORBIVAL - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉANT

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger- adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Était absent :

M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-21 et L. 2121-33 ;

Vu les statuts de l'association ORBIVAL et notamment son article 8 ;

Considérant que la ville de Fresnes est membre de l'association ORBIVAL qui a pour but de soutenir, promouvoir et accompagner des projets de transport en commun sur le département (prolongement de lignes existantes ou futures, création de nouvelles lignes...) ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au sein du de l'association ORBIVAL ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur,

Sont candidats:

- en qualité de représentant titulaire : M. Richard Domsps
- en qualité de représentant suppléant : M. le Maire

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

Par 28 voix pour - M. Christophe Carlier – Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Domsps, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger, M. Mostafa Sellak (représenté), Mme Marie-Line Thébaud (représentée), M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Luc Gonzil (représenté), Mme Lucie Brissonnet (représentée), M. Gérard Zoui, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Betty Adda, – **et 6 abstentions** - Mme Marie Chavanon (représentée), M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Sandrine Chauvin-Brodin (représentée), M. Arthur Mesmin.

Article unique : Monsieur Richard Domsps est désigné en qualité de représentant titulaire et Monsieur Christophe Carlier, Maire, est désigné en qualité de représentant suppléant de la Ville au sein de l'association ORBIVAL.

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

**ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ORLYVAL -
DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRÉSENTANT
SUPPLÉANT**

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger- adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Était absent :

M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-21 et L. 2121-33 ;

Vu les statuts de l'Association pour le maintien et le développement de l'Orlyval, et notamment son article 5;

Considérant que la Ville de Fresnes est membre de l'association pour le maintien et le développement de l'Orlyval ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la désignation des représentants du Conseil municipal au sein de l'association pour le maintien et le développement de l'Orlyval ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur,

Sont candidats:

- en qualité de représentant titulaire : M. Richard Doms
- en qualité de représentant suppléant : M. Christophe Carlier, Maire

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

Par 28 voix pour - M. Christophe Carlier – Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger, M. Mostafa Sellak (représenté), Mme Marie-Line Thébaud (représentée), M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Luc Gonzil (représenté), Mme Lucie Brissonnet (représentée), M. Gérard Zoui, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Betty Adda, – **et 6 abstentions** - Mme Marie Chavanon (représentée), M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Sandrine Chauvin-Brodin (représentée), M. Arthur Mesmin.

Article unique : Monsieur Richard Doms est désigné en qualité de représentant titulaire et Monsieur Christophe Carlier, Maire, est désigné en qualité de représentant suppléant de la Ville au sein de l'association pour le maintien et le développement de l'Orlyval.

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

ASSOCIATION DES VILLES POUR LA PROPRETÉ URBAINE (AVPU) - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger- adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Était absent :

M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-21 et L. 2121-33 ;

Vu les statuts de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la désignation deux représentant.es au sein de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine à savoir un élu et un agent territorial ;

Considérant qu'il est proposé de nommer le directeur cadre de vie nature en ville en tant que représentant de la Commune au titre du collège des agents territoriaux ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur,

Est candidat :

- M. Christophe Aubert

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

Par 28 voix pour - M. Christophe Carlier – Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger, M. Mostafa Sellak (représenté), Mme Marie-Line Thébaud (représentée), M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Luc Gonzil (représenté), Mme Lucie Brissonnet (représentée), M. Gérard Zoui, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Betty Adda, – **et 6 abstentions** - Mme Marie Chavanon (représentée), M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Sandrine Chauvin-Brodin (représentée), M. Arthur Mesmin.

Article 1^{er} : Monsieur Christophe Aubert est désigné en qualité de représentant de la Commune au sein du collège des élus de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine.

Article 2 : Le directeur cadre de vie nature en ville est désigné en qualité de représentant de la Commune au sein du collège des agents territoriaux de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine.

Pour extrait conforme :

Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

FORUM FRANÇAIS POUR LA SÉCURITÉ URBAINE (FFSU) - DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE ET D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger- adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Était absent :

M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-21 ;

Vu les statuts du Statuts du Forum Français pour la Sécurité Urbaine (F.F.S.U) ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la désignation de ses représentants pour siéger au sein du comité du F.F.S.U ;

Considérant que la Ville de Fresnes est membre du F.F.S.U ;

Considérant que les statuts de l'association prévoient que chaque commune adhérente doit être représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur,

Sont candidats :

- Au poste de représentant titulaire : M. Christophe Aubert
- Au poste de représentant suppléant : M. Guillaume Toujas

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

Par 28 voix pour - M. Christophe Carlier – Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger, M. Mostafa Sellak (représenté), Mme Marie-Line Thébaud (représentée), M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Luc Gonzil (représenté), Mme Lucie Brissonnet (représentée), M. Gérard Zoui, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Betty Adda, – **et 6 abstentions** - Mme Marie Chavanon (représentée), M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Sandrine Chauvin-Brodin (représentée), M. Arthur Mesmin.

Article unique : Monsieur Christophe Aubert est désigné en qualité de délégué titulaire et Monsieur Guillaume Toujas est désigné en qualité de délégué suppléant au Forum Français pour la Sécurité Urbaine.

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

CORRESPONDANT DÉFENSE - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger – adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Était absent :

M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-21 ;

Vu la circulaire du Secrétaire d'Etat à la défense chargé des Anciens Combattants en date du 26 octobre 2001 portant création du conseiller communal de défense ;

Vu l'instruction ministérielle relative aux correspondants défense n° 282 en date du 8 janvier 2009 ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la désignation d'un représentant en qualité de correspondant défense ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur,

Est candidat :

- M. Christophe Carlier, Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

Par 28 voix pour - M. Christophe Carlier – Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Domsps, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger, M. Mostafa Sellak (représenté), Mme Marie-Line Thébaud (représentée), M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Luc Gonzil (représenté), Mme Lucie Brissonnet (représentée), M. Gérard Zoui, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Betty Adda, – **et 6 abstentions** - Mme Marie Chavanon (représentée), M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Sandrine Chauvin-Brodin (représentée), M. Arthur Mesmin.

Article unique : Monsieur Christophe Carlier, Maire, est désigné en qualité de correspondant défense de la commune de Fresnes.

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC MAXIMILIEN - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRÉSENTANT SUPPLEANT

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger- adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Était absent :

M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-21 et L. 2121-33 ;

Vu les statuts du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Maximilien et notamment son article 5b ;

Considérant que la ville de Fresnes est membre du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Maximilien ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au sein du GIP Maximilien ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur,

Sont candidats :

- au poste de représentant titulaire : M. Jordan Vérin-Galéa
- au poste de représentant suppléant : M. Jérémy Picard

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

Par 28 voix pour - M. Christophe Carlier – Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Domsps, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger, M. Mostafa Sellak (représenté), Mme Marie-Line Thébaud (représentée), M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Luc Gonzil (représenté), Mme Lucie Brissonnet (représentée), M. Gérard Zoui, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Betty Adda, – **et 6 abstentions** - Mme Marie Chavanon (représentée), M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Sandrine Chauvin-Brodin (représentée), M. Arthur Mesmin.

Article unique : Monsieur Jordan Vérin-Galea est désigné en qualité de représentant titulaire et Monsieur Jérémy Picard est désigné en qualité de représentant suppléant la Commune au sein du Groupement d'Intérêt Public Maximilien.

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Fresnes s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur Christophe Carlier, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID) – ARRÊT DE LA LISTE DES CONTRIBUABLES

Étaient présents :

M. Christophe Carlier - Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger – adjoints, M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, M. Arthur Mesmin, Mme Betty Adda, M. Jean-Jacques Bridey, M. Gérard Zoui – conseillers.

Étaient représentés :

M. Mostafa Sellak représenté par Mme Sandrine Aubert
Mme Marie-Line Thébaud représentée par M. Richard Doms
M. Luc Gonzil représenté par M. le Maire
Mme Lucie Brissonnet représentée par M. Jordan Vérin-Galea
Mme Marie Chavanon représentée par Mme Rachida Sadane
Mme Sandrine Chauvin-Brodin représentée par Mme Marie Leclerc-Bruant

Était absent :

M. Jean-Jacques Um

Madame Anne Lefort est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L. 2121-33 ;

Vu le code général des impôts et notamment son article 1650 ;

Considérant que, suite au renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la désignation de contribuables de la Ville appelés à faire partie de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) ;

Considérant qu'il revient au Conseil municipal de proposer à la Direction départementale des finances publiques une liste de 32 personnes, réparties équitablement entre les trois impôts directs locaux ;

Considérant que, sur la base de cette liste de présentation, Monsieur le Directeur départemental des Finances publiques désignera les 8 commissaires titulaires et les 8 commissaires suppléants de la commission communale des impôts directs ;

Considérant que le code général des collectivités territoriales prévoit qu'un de ces commissaires doit être domicilié en dehors de la Commune ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

Par 28 voix pour - M. Christophe Carlier – Maire, Mme Sandrine Aubert, M. Richard Doms, Mme Muriel Ethève, M. Christophe Aubert, Mme Eveline Fournier, M. Nicolas Vinci, Mme Dalila Ouari, M. Jérémy Picard, Mme Diane Durandal, M. Jordan Vérin-Galea, Mme Brigitte Lemoine, M. Laurent Hornsperger, M. Mostafa Sellak (représenté), Mme Marie-Line Thébaud (représentée), M. Philippe Héraud, Mme Christine Durand, Mme Caroline Guillot, Mme Anne Lefort, M. André Dioh, Mme Isabelle Mary, M. Guillaume Toujas, Mme Sandra Graves-Payet, M. Luc Gonzil (représenté), Mme Lucie Brissonnet (représentée), M. Gérard Zoui, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Betty Adda, – **et 6 abstentions** - Mme Marie Chavanon (représentée), M. Kaddour Métir, Mme Rachida Sadane, Mme Marie Leclerc-Bruant, Mme Sandrine Chauvin-Brodin (représentée), M. Arthur Mesmin.

Article 1^{er} – Dresse la liste de présentation de la commission communale des impôts directs de la manière suivante :

Titulaires

Philippe HERAUD
Anne LEFORT
Diane DURANDAL
Christophe AUBERT
Sandrine AUBERT
Laurent HORNSPERGER
Brigitte LEMOINE
Caroline GUILLOT
Muriel ETHEVE
Mostafa SELLAK
Luc GONZIL
Gérard ZOUÏ
Richard DOMPS

Clément IATRIDES
Jovennah JONATHAN-TOUJAS
Claude BORDIER

Suppléants

André DIOH
Isabelle BARIKOSKY
Monique DE BAECQUE
Guillaume BLANC
Renaud DOUELLE
Chantal COUSTOU
Martine HONGNIAT
Annette ENTERLIN
Véronique MONGIN
Nelly PAPIN
Jean PEYRAMAURE
Alain SOUTIF
Hélène VERSCHUEREN
Guillaume KAMINSKI
Yannick LABORDE
Chantal GUILLON

Article 2 - Cette liste sera transmise au Directeur départemental des finances publiques.

Pour extrait conforme :
Le Maire,

Christophe CARLIER